

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (CE) n° 1223/2009)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Lotion nettoyante corporelle et cutanée

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Lotion destinée au nettoyage des parties non lésées du corps humain.
Utilisations contre Pas d'information
indiquées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données sécurité

Nom RONT PRODUCTION
Adresse ZI du Val d'Argent
 24 rue de Salonique
 95100 ARGENTEUIL
Téléphone +33 (0)1 39 80 12 12
Fax +33 (0)1 39 80 99 33

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone France : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. La classification du mélange

2.1.1. Classification du mélange conformément au règlement DPD (1999/45/CE)

Ce mélange n'est pas classé dangereux conformément à la Directive DPD (1999/45/CE)

2.1.2. Classification du mélange conformément au règlement CLP (1272/2008/CE)

Ce mélange n'est pas classé dangereux conformément au Règlement CLP (1272/2008/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage selon la directive Cosmétique (CE) n ° 1223/2009)

Pictogrammes de danger Aucun

Mentions d'avertissement Aucune

Mentions de danger Aucune

Conseils de prudence Eviter tout contact avec les yeux.

2.3. Autres dangers

Pas d'information

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Ce mélange contient du Chlorure de Benzalkonium (CE 287-089-1) dans la limite énoncée à l'annexe V du règlement (CE) n°1223/2009.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général	En cas de malaise ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin ou appeler un centre antipoison.
En cas d'inhalation	Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.
En cas de contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. en cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas d'information
Effets	Pas d'information

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction** *appropriés* : Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse.
inappropriés : Pas d'information
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
- 5.3. Conseils aux pompiers** En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** En cas de fumées respirables et/ou de poussières, porter une protection respiratoire et un vêtement de protection.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser volontairement dans des eaux de surface ou dans les égouts.

- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Nettoyant abondamment avec de l'eau ou un détergent.
- 6.4. Référence à d'autres sections** Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Utiliser dans des locaux bien ventilés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver le récipient bien fermé. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'information

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1. Paramètres de contrôle**
Pas de limites d'exposition connues.
- 8.2. Contrôles de l'exposition**
- Contrôles techniques appropriés Utiliser dans des endroits bien ventilés.
- Protection des yeux et du visage : Éviter le contact avec les yeux. En cas de fortes projections, porter des lunettes de protection.
- Protection de la peau : Porter des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit.
- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire.
- Danger thermique : Pas d'information
- Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger, fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après manipulation.
- Contrôles liés à la protection de l'environnement Ne pas déverser volontairement dans des eaux de surface ou dans les égouts.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Pas d'information
pH	Pas d'information
Point de fusion / congélation	Pas d'information
Point d'ébullition	Pas d'information
Point éclair	Pas d'information
Taux d'évaporation	Pas d'information
Inflammabilité	Pas d'information
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information
Pression de vapeur	Pas d'information
Densité de vapeur	Pas d'information
Densité relative	1
Solubilité dans l'eau	Pas d'information
Solubilité dans d'autres solvants	Pas d'information
Log Kow	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information
Température de décomposition	Pas d'information
Viscosité	Pas d'information
Propriétés explosives	Pas d'information
Propriétés comburantes	Pas d'information

9.2. Autres informations

Pas d'information.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	Pas d'information
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information.
10.4. Conditions à éviter	Pas d'information
10.5. Matières incompatibles	Oxydants forts, Agents réducteurs, Agents tensioactifs anioniques.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Gaz chlorhydrique, oxydes d'azote (NOx), Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Pas d'information
Corrosion cutanée	Pas d'information
Lésions oculaires	Pas d'information
Sensibilisation	Pas d'information
Mutagenicité des cellules germinales	Pas d'information
Cancérogénicité	Pas d'information
Toxique pour la reproduction	Pas d'information
Toxicité spécifique unique	Pas d'information
Toxicité spécifique répétée	Pas d'information
Danger par aspiration	Pas d'information
Autres informations	Expérience pratique: aucune Remarques générales: La classification a été effectuée selon la procédure de calcul pour les préparations.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité	Pas d'information
12.2. Persistance et dégradabilité	Pas d'information
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Pas d'information
12.4. Mobilité dans le sol	Pas d'information
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets** Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.
- 13.2. Codes déchet** Pas d'information

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.
Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- 15.1. Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement : EU : Cosmetic Regulation 1223/2009 : Annex V (preservatives allowed)

Substance	CAS	EC
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-14-alkyldimethyl, chlorides	85409-22-9	287-089-1
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-14-alkyldimethyl, chlorides	85409-22-9	287-089-1

Règlement : EU : Cosmetic Regulation 1223/2009 : Annex III (restrictions)

Substance	CAS	EC
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-14-alkyldimethyl, chlorides	85409-22-9	287-089-1

- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'information

16. Autres informations

- 16.1. Indications sur la révision**

Date de création : 21/10/14

- 16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés**

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas d'information

16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon la directive 1999/45/EC.

16.5. Liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence non présents dans la section 2

Pas d'information

16.6. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs

Pas d'information

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle. Cependant, le présent document ne constitue pas une garantie pour toutes les utilisations spécifiques du produit non prévues. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.